



FÉVRIER 2020

Calendrier de vos obligations sociales et fiscales

06

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de janvier 2020 et le télépaiement (entreprises de 50 salariés ou plus).

10

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE PASRAU

Date limite pour la télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement) de janvier 2020 et le télépaiement (paiement mensuel et option de paiement trimestriel).

17

TAXE SUR LES SALAIRES

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en janvier (redevables mensuels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IS

Date limite de télépaiement du solde de l'IS, de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 % à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 31 octobre 2019.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de janvier 2020 (entreprises de moins de 50 salariés) et le télépaiement (paiement mensuel)

TAXES SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

Dépôt de la déclaration n° 2787 et paiement au service des impôts des entreprises de la taxe due au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois de janvier 2020. Les montants dus supérieurs à 1 500 € doivent être payés par virement direct à la Banque de France.